

N° spécial Budget 2010

ÉDITO

Assurer et assumer pleinement nos missions premières pour mieux préparer l'Avenir



Thierry DAYRE,
Président du Val d'Eygues

Nous entrons dans notre troisième année de mandat 2008-2014, et notre Communauté de communes poursuit le chemin tracé lors du débat d'orientation budgétaire 2005. Le respect de l'équilibre défini en 2005 sur une base prospective lui permet d'assurer ses missions avec une structure performante tant techniquement qu'économiquement. Pour autant les compétences de la Communauté de communes ne sont pas figées. Les changements se sont même accélérés ces derniers mois et nous devons répondre aujourd'hui à de nouveaux enjeux au sein des compétences existantes. ■

✓ **Le domaine du développement économique** a pris depuis 2009 un nouvel essor avec la **création d'un service « économie tourisme »**, le recrutement d'un **chargé de mission et la diversification des actions**. Parallèlement à la mise en place d'une **Opération Rurale Collective** destinée à dynamiser l'artisanat et le commerce local, en aidant financièrement des projets de modernisation des entreprises, la compétence économie vient d'être élargie à la **création de Zones d'Activités Economiques d'intérêt communautaire**. Ainsi, la Communauté de communes étudie dorénavant la faisabilité des projets émis par les communes. Par ailleurs, elle continue de participer à la **Plate-Forme d'Initiative Locale « Une autre Provence initiative »** qui a permis la création de 7 entreprises en 2009 sur le territoire du Val d'Eygues, grâce à un accompagnement des projets et l'obtention de prêts d'honneurs. ■

✓ **Le tourisme est également au cœur du développement économique de notre territoire**. La convention avec l'Office de Tourisme du Pays de Nyons s'est étoffée ces dernières années d'actions spécifiques et de la création d'outils, tel le site internet du Pays de Nyons qui sera remis à jour en 2010. Suite à une étude touristique, des axes de développement ont été définis en 2007, dont l'exigence de diversifier l'offre touristique, notamment dans les activités de pleine nature, et de développer l'accueil inter-saison. Dans ce cadre, nous travaillons en étroite collaboration avec les maires concernés sur un projet de « **voie douce** » de promenade qui relierait les communes le long de l'Eygues. ■

✓ Dans le domaine de **l'action sociale**, 2010 voit la mise en place d'un **service de prévention spécialisée** intercommunal. L'ensemble des communes du Val d'Eygues a délégué cette compétence à la Communauté de communes. Trois éducateurs spécialisés interviennent désormais sur le territoire à la rencontre des jeunes pour leur apporter une écoute et un accompagnement individuel. Concernant la gestion du **Centre de loisirs intercommunal**, les besoins d'accueil des familles en constante progression engendrent d'incessantes adaptations et réflexions sur le type d'accueil proposé, la gestion du personnel, l'aménagement du site. Grâce à une coopération réussie avec la mairie de Mirabel aux Baronnies, **une solution pérenne a été trouvée pour les repas des enfants** qui sont désormais fournis par la cantine scolaire la commune. ■

✓ Nous devons également répondre à des besoins structurels afin d'assurer, de pérenniser et d'adapter les services. Après la réhabilitation du quai de transfert en 2009, **la rénovation de la déchèterie intercommunale** va débuter en 2010, la réflexion sur l'agrandissement des bâtiments intercommunaux et du Centre de loisirs est engagée pour les années à venir. ■

✓ Notre responsabilité est de mener à bien toutes ces missions et ces projets, dans un contexte de réforme fiscale et territoriale qui ne donne pour l'instant qu'un éclairage imprécis sur la situation future de notre Communauté. Un travail d'analyse a déjà débuté avec l'aide du cabinet Stratorial Finances pour apprécier les mécanismes qui détermineront la fiscalité intercommunale dans les prochaines années. Il est incontestable que le contour, la vie et le paysage des collectivités vont devoir évoluer, pour faire face aux besoins résultant de la crise économique et financière, mais aussi au regard de la réforme territoriale engagée par l'Etat. Pour réagir face à ces nouveaux enjeux, nous nous devons d'être lucides et combatifs, prudents et dynamiques, sereins et entrepreneurs.

Dans chacun des dossiers, nous engageons l'image de notre Communauté, et c'est pourquoi nous nous y investissons avec détermination en veillant au respect des équilibres présents et futurs. Parfois cela est délicat, mais la gestion collective n'est pas chose facile, surtout sur un territoire comme le nôtre. L'engagement des élus de nos vingt communes, par leur présence

régulière aux conseils communautaires et par leur participation active aux diverses commissions, est essentiel au bon fonctionnement de la Communauté, de même que celui des Vice-Présidents, qui doivent dans l'animation de leur compétence s'employer à gérer le quotidien en toute responsabilité et détermination. Très certainement tout n'est pas parfait, mais nous nous efforçons ensemble et pour chacune des missions qui nous sont confiées, de trouver **une réponse sur le terrain, une réponse vers le citoyen, une réponse sur le quotidien**, une réponse pour continuer, au cœur de notre ruralité à assurer la sauvegarde des lendemains.

Enfin, je voudrais réitérer mes sincères remerciements pour le travail de l'ensemble du personnel, et formuler toute la confiance que nous leur portons. Je demeure convaincu qu'en toute conscience, ils ressentent la mission collective qui nous est confiée et que nous devons mener. Respectons le Service Public car il doit conjuguer équité et solidarité malgré la situation économique et financière actuelle. Il est un des garants des véritables valeurs démocratiques. Sachons faire du quotidien une exigence professionnelle permanente, et alors, se dessinera que notre Intercommunalité persiste et signe à être un véritable fil de Vie pour notre territoire du Val d'Eygues en Pays de Nyons. ■

*Bien respectueusement
Thierry Dayre*

UNE MARQUE D'ENGAGEMENT RESPONSABLE

Concrétiser les exigences actuelles, envisager les évolutions à venir dans le respect des compétences déléguées et de l'équilibre budgétaire établi.

LE BUDGET DANS LES GRANDES LIGNES

UN BUDGET 2010 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

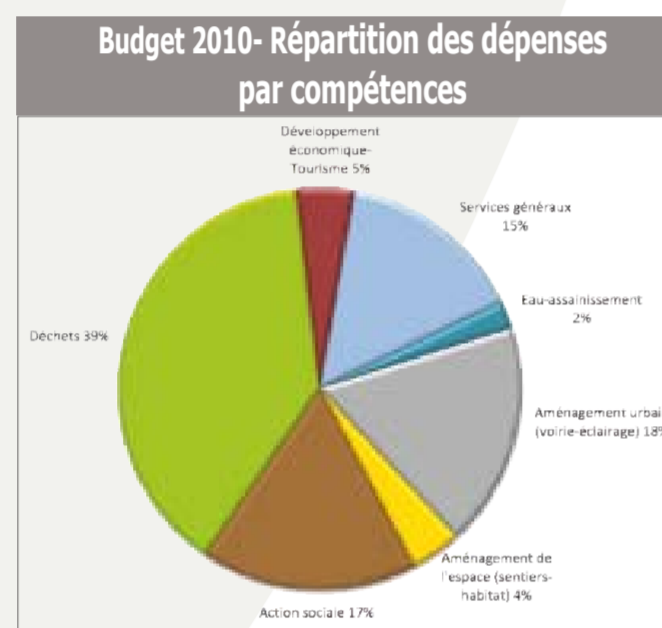
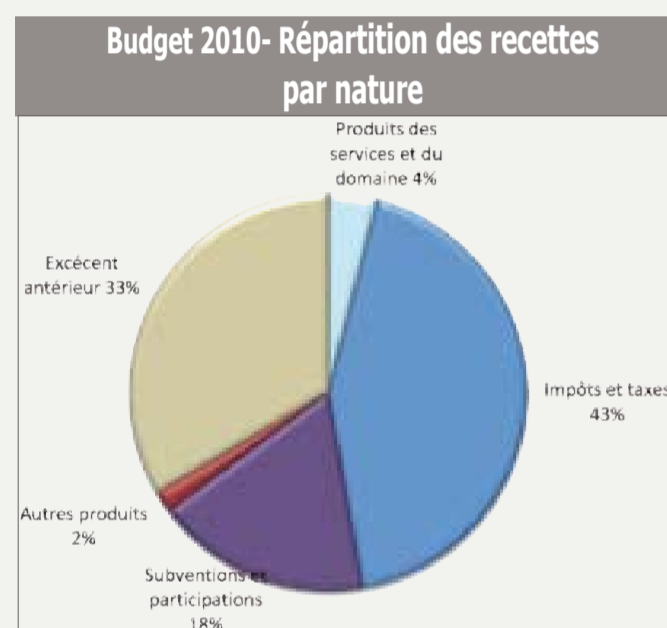
Réunis le 7 avril, les élus ont unanimement exprimé leur soutien à ce budget. Les 34 voix délibérantes présentes ont approuvé à l'unanimité le vote des taux d'imposition et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), le vote du budget principal et celui du budget annexe du SPANC.

Budget global 2010 (en dépenses)
6 612 970 €

Fonctionnement 3 851 925 €
Investissement 2 761 045 €

Unanimité pour le compte administratif 2009

Le compte administratif 2009, qui retrace la réalité des comptes de l'année écoulée dans le respect des actions prévues au budget, a été approuvé à l'unanimité. Il a été présenté à l'assemblée par Nadia MACIPE, Vice-Présidente en charge du budget de l'administration générale et du personnel.



Des taux d'impositions stables

Les taux des quatre taxes et de la TEOM perçues par la Communauté de communes n'augmentent pas. Ils sont stables depuis 2005 dans le respect des engagements alors pris par les élus et restent bien inférieurs aux taux moyens nationaux.

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe Foncier non bâti	Taxe professionnelle
CCVE - Taux des 4 taxes depuis 2005	1,17%	1,88%	7,06%	1,97%
Taux moyens nationaux 2009 des communautés de communes	2,51%	3,78%	11,65%	2,79%

Un profil budgétaire d'endettement maîtrisé au regard des investissements projetés

Grâce à une gestion rigoureuse, au respect des engagements définis en 2005 et à une maîtrise prospective de l'endettement, la Communauté de communes continue d'engager en 2010 les investissements nécessaires au bon fonctionnement des services. Cette année verra ainsi le projet de rénovation de la déchèterie se concrétiser.

LE BUDGET EN ACTIONS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE S'investir toujours plus pour dynamiser l'économie locale



Soutenir l'artisanat et le commerce

Le projet d'**Opération Rurale Collective** est en cours. Une opération comparable (l'ORC) menée entre 1998 et 2002 avait permis d'injecter 600 000 € de subventions publiques dans l'économie locale. L'objectif est de démarrer cette nouvelle opération en 2011, cette année étant consacrée aux études préalables obligatoires et au montage administratif du dossier.

Aider à l'emploi

Depuis la création du service économie en 2009, la Communauté de communes conforte ses actions de suivi et d'accompagnement en faveur de la création d'entreprise : participation à la Plate-Forme d'Initiative Locale (PIL) Une autre Provence initiative et collaboration au Plan de Revitalisation des Baronnies, la mission inter-consulaire menée par le Sous-préfet de la Drôme.

La CCVE acteur du Pays de l'Autre Provence et du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales

Le Pays est une association qui porte le programme LEADER et gère plusieurs contrats avec les régions PACA et Rhône-Alpes qui permettent de financer de nombreux projets sur le territoire « Sud-Drôme ».

Nord-Vaucluse » dans les domaines du développement économique, touristique, agricole, des transports, de la santé, de l'emploi, de l'habitat, des nouvelles technologies... La Communauté de communes, suite à son adhésion en 2007 au **Syndicat Mixte des Baronnies Provençales**, participe à l'élaboration de la Charte du futur Parc Naturel Régional ainsi qu'aux actions démonstratives engagées.

Le tourisme au coeur du développement économique de notre territoire

La Communauté de communes contribue au financement de l'Office de Tourisme du Pays de Nyons et de l'Association du comité d'expansion touristique et économique de la Drôme Provençale. Elle conduit aussi directement des actions qui s'inscrivent dans les axes de développement définis par l'étude touristique menée en 2007 : **création d'une « voie douce »** le long de l'Eygues accessible à pied ou à vélo afin d'améliorer l'offre en terme d'activités de pleine nature tout en permettant aux habitants de pouvoir relier les différentes communes sans utiliser de véhicule à moteur, maintien et renforcement des **points-Infos** qui donnent accès localement aux informations et documentations de l'Office de tourisme le plus proche dans les communes qui n'en possèdent pas.

Une nouvelle mission : la création de Zones d'Activités d'intérêt communautaire

L'exercice de cette nouvelle mission renforce le rôle moteur de la CCVE dans le développement économique du Val d'Eygues. Les communes ont délibéré fin 2009 pour lui déléguer la **mission de création, d'aménagement, et de gestion de futures Zones d'Activités Economiques d'intérêt communautaire**. En pratique, les communes proposent des zones dûment cadastrées sur lesquelles des projets pourraient s'étudier. A la Communauté de communes ensuite d'engager la réflexion et d'étudier la faisabilité de ces projets en vue de leur mise en œuvre.

NOUVELLES TECHNOLOGIES Dématisation et Site Internet

- Le site de la Communauté de communes fonctionne depuis septembre 2009. Les communes doivent se mobiliser pour participer à le faire vivre car l'objectif de la Communauté de communes est d'offrir un véritable outil au service de la population, des communes et du territoire. Un projet de développement de l'outil intranet pour les services et élus de la CCVE et de ses communes membres est en cours de réflexion au sein de la commission Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.
- La Communauté de communes est abonnée à une nouvelle plate-forme de dématérialisation des marchés publics, plus adaptée aux contraintes du Code des Marchés Publics et qui permet notamment l'envoi direct des annonces aux différents supports de presse. Un identifiant et un mot de passe ont été transmis aux communes qui peuvent utiliser gratuitement cette plate-forme (hors frais de parution dans la presse écrite et les JO).

<http://www.cc-valdeygues.fr>

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Réduire notre impact

Assainissement autonome, un service en bonne marche

2009 a été en partie consacré à la mise à jour des zonages d'assainissement des communes pour que leurs usagers puissent bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau à qui une demande de prolongation du délai de la convention a été adressée. Les communes et la Communauté de communes souhaitent unir leurs efforts pour aider les particuliers dont les installations sont lourdement défectueuses et présentent des risques réels pour l'environnement à présenter des dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau. Les visites de diagnostic des installations se poursuivent, la création d'un poste CAE pour cette mission devrait permettre de réaliser la totalité des visites avant 2012 conformément à la loi tout en continuant d'assurer le service de conseil actuel très demandé.

Entretien de la voirie et de l'éclairage public

Les travaux concernent une partie des voies communales et sont co-financés par le Département pour des projets d'aménagement, de goudronnage ou d'entretien définis préalablement. Le coût de ce programme pour la Communauté de communes ne varie pas en 2010, autour des 300 000 €. C'est le nombre d'ampoules entretenues dans les rues, sur les stades et monuments des 20 communes du Val d'Eygues !

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE Contribuer au développement local dans le respect de notre cadre de vie

Un nouvel architecte conseil

Le service de conseil en architecture permet aux particuliers et aux mairies de trouver conseil auprès d'un architecte sur leurs projets de construction ou de réhabilitation. La CCVE pérennise ce service en 2010. Rendez-vous en page 4 pour en savoir plus !

364 km de sentiers de randonnées entretenus

L'agent en charge de l'entretien poursuit le travail de balisage en peinture sur les 20 boucles inscrites au guide du Conseil Général. Les numéros de boucle disparaissent petit à petit pour laisser place à la nouvelle signalétique basée sur l'indication aux carrefours de la grande direction et du prochain point. La commission réfléchit, en vue de la promotion des autres sentiers entretenus, à achever le travail de conventionnement avec les propriétaires des parcelles traversées.

Gestion des déchets ménagers

Depuis 2005, le taux de la TEOM est maintenu à 9,09%. Parallèlement à la mise en place de nouvelles collectes sélectives (collectes des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux et des Déchets Dangereux des Ménages) afin d'améliorer le service rendu aux usagers et de mieux protéger l'environnement, 2009 a vu la réhabilitation du quai de transfert des ordures ménagères situé à Aubres. Ces travaux ont abouti à la mise en place d'un équipement performant et respectueux de l'environnement. 2010 verra la rénovation de la déchèterie intercommunale à Nyons. Les quantités de déchets traités au centre d'enfouissement de Roussas en 2009 sont restées stables aux alentours de 4600 tonnes, de même que les quantités d'emballages recyclés autour de 700 tonnes.



HABITAT Pour le prolongement des opérations d'aides à la rénovation

Le **Programme d'Intérêt Général** a pris fin au 31 décembre 2009. Les 4 Communauté de communes des Baronnies travaillent actuellement ensemble pour permettre la prolongation de ce programme, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat et le Conseil Général de la Drôme. L'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH, réservée aux centres urbains) prendra fin au 31 décembre 2010. Depuis 2007, le démarrage de l'opération, 137 logements ont bénéficié d'aides à la rénovation dans le cadre de ces opérations.

LE BUDGET EN ACTIONS

ARNAUD
ASSAINISSEMENT
VIDANGE - CURAGE
04 75 27 90 40

LES AUTOCARS DU PETIT NICE
S.A.R.L. CHAUVET
5, rue de Vernejoul - 26110 NYONS
Tél. 04 75 26 35 58 - Fax 04 75 26 17 12

NC Créations
Créateurs de Cuisines, Bains, Ameublements
Tél. 04 75 27 61 36
Fax : 04 75 27 66 31
www.nc-creations.com
email : info-sauvage@nc-creations.fr

SUPER U
les nouveaux commerçants
Tous les jours en CONTINU
8h30 - 19h30
DU LUNDI AU SAMEDI
Route d'Orange
26110 NYONS
Tél. 04 75 26 01 31 - Fax : 04 75 26 01 04

ENTREPRISE B.T.P.
MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
TRAVAUX PUBLICS
RODARI
Charles & Fils
Siège social : 49, rue des Anagnans BP 49 - 26110 NYONS
Tél. 04 75 26 11 88 - Fax 04 75 26 43 55
Email : sa.rodari.charles@wanadoo.fr

WANDERS
MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
TRAVAUX PUBLICS
ZA Les Laurons - NYONS
Portes de Provence - MONTEILMAR



ACTION SOCIALE Au service des familles

Nouveau service pour accompagner les jeunes

● Un service de prévention spécialisée à destination des communes du Val d'Eygues vient d'être créé à la Communauté de communes, en partenariat avec le Conseil Général. Ce service est délégué à l'Association de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Drôme. □

Relais d'Assistants Maternelles et Lieu d'Accueil Enfants-Parents

● Ces activités, regroupées à la Maison Couleur à Nyons, continuent d'être gérées par la Mutuelle Petite Enfance des Baronnies par délégation de la Communauté de communes. Le RAM est un lieu de ressource et de rencontre pour les assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la garde. C'est également un lieu d'information et d'aide, administratives et juridiques, pour les assistantes et les parents.

Le LAEP est un lieu d'accueil ouvert pour les tout petits accompagnés d'un adulte. Sa vocation est de favoriser l'échange, l'écoute, le jeu en présence d'une équipe d'accueillants spécialistes de la petite enfance. Pour ses 10 ans, « Batôbul » a accueilli en 2009, 199

enfants différents de 168 familles différentes et une nouvelle antenne a été ouverte sur la Communauté de communes du Pays de Buis. La Mutuelle est depuis longtemps un acteur dynamique et reconnu du territoire des Baronnies qui participe activement et depuis de nombreuses années à la mise en place des services pour la Petite Enfance. Il était naturel que la CCVE lui délègue les missions de gestion du RAM et du LAEP, en partenariat avec le Conseil Général, la CAF et la MSA.

Depuis fin 2008, la Maison Couleur accueille également un service d'écoute et de médiation familiale proposé deux fois par mois par l'association Le Rayon de Soleil de l'Enfance. □



Centre de loisirs intercommunal : un succès qui force de nouveaux projets

● Le Centre de loisirs intercommunal accueille, au fil des ans, toujours plus d'enfants. Sa capacité d'accueil est limitée à 100 enfants par jour, le nombre de présents dépasse les 90 enfants certains jours d'été et avoisine les 80 aux vacances de printemps. En 2009, la fréquentation a atteint 6023 journées/enfants, elle a augmenté de 15.5% en 2 ans. Face à ce succès, des réajustements ont dû être entrepris. Malgré des dépenses de fonctionnement en légère hausse et une baisse des recettes CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, le reste à charge pour la Communauté de communes est sensiblement identique en 2010 à celui de 2009. Afin de désengorger le Centre de Loisirs notamment durant les petites vacances, des camps et mini-camps sont proposés à chaque session. Les repas sont dorénavant fournis par la cantine scolaire de la Mairie de Mirabel aux Baronnies ce qui permet d'offrir aux enfants des repas de qualité. Au regard de la réalité d'activité du Centre, une réflexion sur un projet d'agrandissement et d'aménagement est initiée. □

De l'éducation à l'Environnement à l'année

● Depuis le printemps 2009, le Centre de loisirs intercommunal du Val d'Eygues développe un projet d'accueil de classes pour des animations d'une journée autour de la nature et de l'environnement. Le cadre naturel du Centre de loisirs se prête en effet tout à fait à cette thématique, de même que la conception du bâtiment Haute Qualité Environnementale. En 2009, la Communauté de communes a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de la part du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales de 6000 € qui n'est pas reconduite en 2010. Compte tenu de l'intérêt de ce projet et des enjeux qui lui sont liés, la Communauté de communes a fait le choix de reconduire ces animations sur ses fonds propres. □



HABITAT

CONSEIL EN ARCHITECTURE Olivier CADART passe la main !

Depuis 2000, Olivier CADART, architecte du CAUE de la Drôme (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) rencontrait un vendredi matin par mois les particuliers qui souhaitaient bénéficier gratuitement de conseils pour leurs projets de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager. Plus de 280 visites sur l'ensemble du territoire du Val d'Eygues ont ainsi été réalisées en 10 ans. Merci à Olivier CADART pour avoir accompagné ces nombreux projets sur le territoire avec beaucoup de clairvoyance.

Jusqu'en 2009 le CAUE finançait une partie de ces prestations et ce n'est plus le cas en 2010. La Communauté de communes a décidé de continuer à assurer ce service apprécié, qui contribue à oeuvrer en faveur du respect des normes architecturales et de l'environnement urbain et paysager, auprès des communes et des particuliers. C'est pourquoi elle vient de recruter un architecte et prendra dorénavant en charge la totalité du coût de ses prestations. Dans le cadre d'un appel d'offre, Olivier

FOULQUIER, architecte à Avignon a été retenu. Sa connaissance du territoire, son expérience dans des conseils similaires (pendant 6 ans pour le CAUE à la Communauté de communes du Diois) et son approche très pédagogique de l'architecture et de l'intégration paysagère permettront de proposer un service de qualité.

Vous avez un **PROJET**

de construction
de rénovation
d'aménagement paysager...

la Communauté de communes du Val d'Eygues vous propose de rencontrer gratuitement

un architecte conseil

Les vendredis matin

- 30 avril 2010
- 28 mai 2010
- 25 juin 2010
- 30 juillet 2010
- 27 août 2010
- 24 septembre 2010
- 29 octobre 2010
- 26 novembre 2010
- 17 décembre 2010

Sur rendez-vous

www.cc-valdeygues.fr
ou au 04 75 26 18 89
après 17 heures

Olivier Foulquier
Architecte conseil

ACTION SOCIALE

JEUNESSE ZOOM sur le service de prévention spécialisée intercommunal



Depuis le 7 avril 2010, la Communauté de communes est compétente pour mettre en place et gérer un service de prévention spécialisée intercommunal. L'ensemble des communes du territoire lui a en effet délégué cette compétence.

Compte tenu de la spécificité de cette mission, la mise en œuvre de ce service a été confiée à l'association La Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Drôme. C'est une association qui a été créée en 1948 et qui a développé une expertise largement reconnue.

Trois éducateurs ont donc été recrutés. Un éducateur spécialisé est un professionnel qui accompagne un jeune à plus ou moins long terme, pour

avancer dans ses projets et résoudre les difficultés auxquelles il doit faire face dans sa vie personnelle, familiale, scolaire, recherche d'emploi, formation, logement, santé ...

Cette action éducative s'adresse aux jeunes de 11 à 21 ans et à leur famille.

Vous pourrez rencontrer les éducateurs qui circulent sur la ville de Nyons et sur les autres communes. Ils vont à la rencontre des jeunes, aux abords des établissements scolaires, dans la rue, les bars, les structures d'animation, à l'occasion de concerts, de fêtes ... Ils peuvent donc être interpellés à ces occasions.

On peut aussi les joindre par téléphone, par mail, pour un premier échange ou pour prendre rendez-vous.